

08.07.2025

**Communication du jury d'examen pour l'examen européen de
qualification concernant l'épreuve D 2025**

Suite à certains retards rencontrés lors de l'épreuve D 2025 lors du chargement de l'épreuve dans un onglet séparé, une compensation proportionnelle par rapport aux points obtenus a été accordée à tous les candidats.

Cette compensation est basée sur un retard cumulé de 15 minutes pour l'épreuve D dans son ensemble et est déjà reflétée dans les notes communiquées aux candidats dans leur lettre de résultats.

Pour le jury d'examen
Le président
Jakob Kofoed